



Le Boulou le 20 juillet 2026

NOTE D'INFORMATION RESTAURATION SCOLAIRE

Objet : Menus végétariens

Chers parents,

À compter de la rentrée de septembre 2026, les familles qui le souhaitent pourront demander à ce que leur enfant bénéficie du menu végétarien, c'est-à-dire **sans viande et sans poisson**. Ces repas seront composés **exclusivement de protéines végétales**.

Cette demande devra être formulée par courriel auprès du service restauration scolaire le plus rapidement possible (un délai de 10 jours étant applicable).

Pour des raisons d'organisation et de commande de repas, le choix du menu végétarien est valable **pour l'ensemble de l'année scolaire**. Il ne sera pas possible de modifier ce choix au quotidien en fonction des menus proposés.

Nous vous remercions de votre compréhension et restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Le service restauration scolaire